

UNITÉ HYDROGRAPHIQUE NORD COTENTIN

BN.5-1



183 010 habitants

168 Km de masses d'eau
« cours d'eau »

605 km²

Ce secteur présente une richesse particulière liée à la présence de nombreux havres et marais arrière-littoraux désignés sites d'intérêt communautaire qu'il convient de protéger. L'intérêt écologique de la Saire en tant que cours d'eau à grands migrateurs est à souligner.

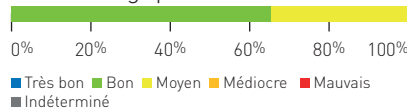
Sur le littoral, la vocation conchylicole de Barfleur/St-Vaast-la-Hougue fait de la réduction de la contamination microbologique un enjeu économique et de santé important.

Les principaux enjeux pour les eaux souterraines concernent la nappe FRHG515, Socle du des bassins versant versants des cours d'eau côtiers du Nord Cotentin, en mauvais état qualitatif (nitrates, pesticides) et en bon état quantitatif.

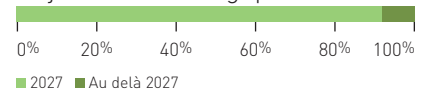
Les eaux superficielles du bassin de la Divette constituent une ressource indispensable pour l'AEP (en raison du faible potentiel des ressources en eaux souterraines). Les prises d'eau de surface présentent néanmoins une forte vulnérabilité, liée essentiellement au ruissellement.

Masse d'eau	
Rivières et canaux	17
Lac	0
Transitions	0
Côtières	6
Souterraines	1

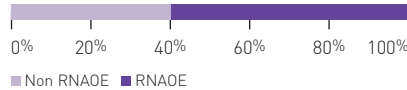
État écologique ESU



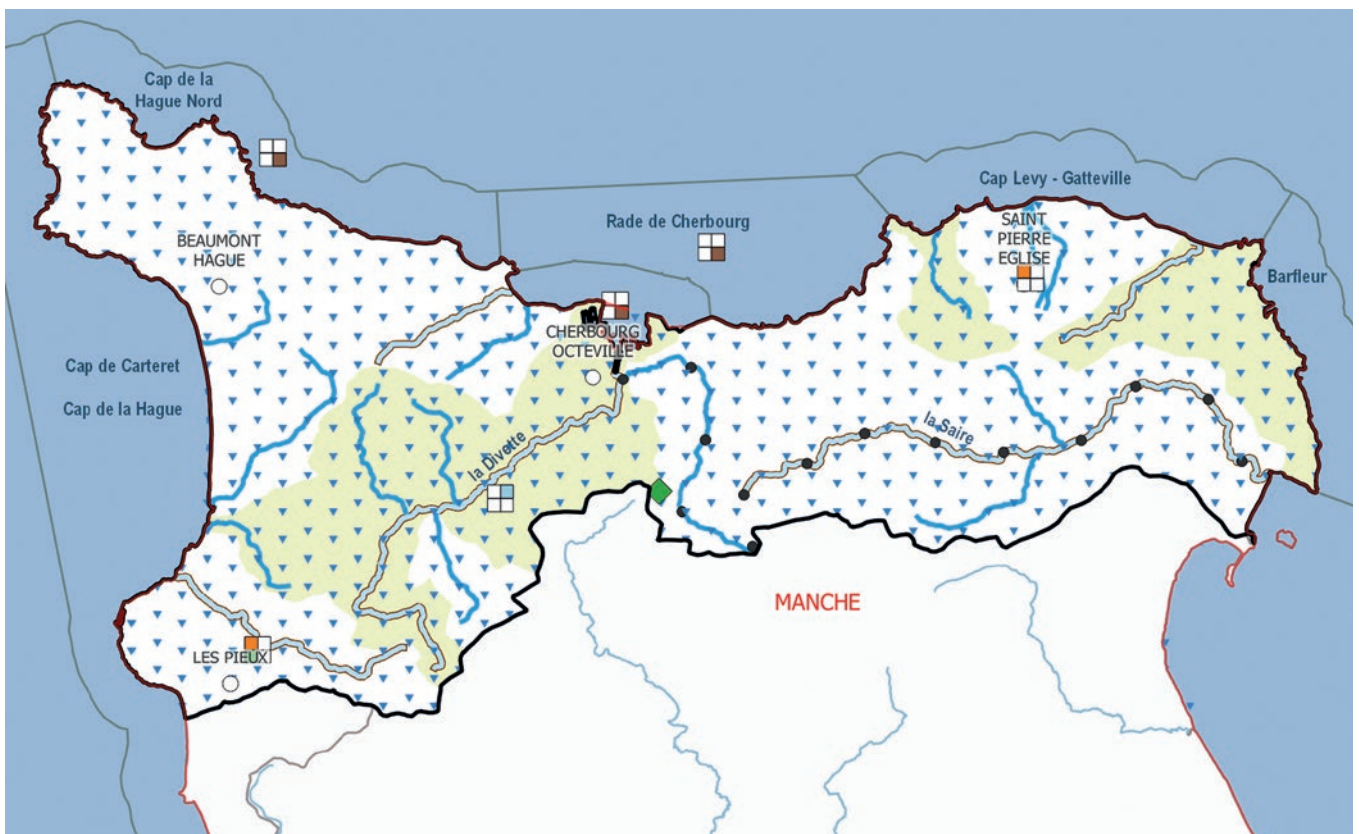
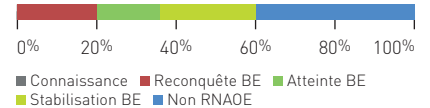
Objectif état écologique ESU



ME en RNAOE



Ambitions ME



**UNITÉ HYDROGRAPHIQUE
NORD COTENTIN**
BN.5-1

MESURE	NOM DE LA MESURE	ME%	SO	C	μ	E
Réduction des pollutions des collectivités						
ASS0201	Réaliser des travaux d'amélioration de la gestion et du traitement des eaux pluviales	4				
ASS0302	Réhabilitation d'un réseau hors Directive ERU	4				
ASS0502	Equipement d'une STEP Hors Directive ERU	12				
Réduction des pollutions des industries						
IND0101	Industries et artisanat - Etude globale et schéma directeur	8				
IND12	Mesures de réduction des substances dangereuses	4				
Réduction des pollutions agricoles						
AGR0101	Agriculture - Etude globale et schéma directeur	4				
AGR02	Limitation des transferts de fertilisants	4				
AGR0202	Limitation des transferts de fertilisants au-delà de la Directive nitrates	12				
AGR03	Limitation des apports diffus	4				
AGR0302	Limitation des apports de fertilisants au-delà de la Directive nitrates	4				
AGR0303	Limitation des apports de pesticides	12				
AGR0401	Mettre en place des pratiques pérennes à faible utilisation d'intrants	4				
AGR0503	Elaboration d'un programme d'action AAC	4				
AGR0603	Elaboration d'un programme d'action Erosion	4				
Protection et restauration des milieux						
MIA02	Mesures de restauration hydromorphologique de cours d'eau	32				
MIA03	Mesures de restauration de la continuité écologique	8				
MIA14	Mesures de gestion des zones humides	4				
Gestion de la ressource en eau						
RES0101	Ressource - Etude globale et schéma directeur	4				